

ILS SONT Incroyables mais verts !

FABRICATION DE CARROSSERIES ET REMORQUES



CARFAR

Neuchâteau (88), Grand Est

-  Créée en 2015
-  50 salariés
-  Carrosserie industrielle
-  1 site
-  CA : 5 255 000 €



© Carfar

TREMLIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES PME

Le dispositif

Le plan France Relance consacre une enveloppe globale de 45 millions € pour aider les entreprises engagées dans la transition écologique. Les aides du dispositif TREMLIN POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES PME prennent la forme de subventions forfaitaires et permettent de participer au financement et à la mise en œuvre d'études et d'investissements. La liste des opérations éligibles est restreinte depuis juin 2021 et concerne désormais l'écoconception, l'économie circulaire et la gestion des déchets.

Les enjeux

CARFAR est une société spécialisée dans la carrosserie industrielle qui conçoit, assemble et commercialise des véhicules aménagés.

L'entreprise dispose de son propre bureau d'études et d'un atelier de production qui lui permet de livrer environ 3 500 véhicules par an.

Elle poursuit son développement en misant sur l'innovation, l'ancrage territorial et le respect de l'environnement.

Alors que son activité a été touchée par la crise sanitaire, CARFAR a souhaité profiter de la relance économique pour accélérer sa transition écologique avec 4 objectifs :

- réduire l'impact environnemental de son activité ;
- réduire ses volumes de déchets plastiques ;
- maîtriser ses consommations et ses factures énergétiques ;
- renforcer sa compétitivité dans un secteur concurrentiel.

C'est dans cet esprit qu'elle a déposé un dossier de candidature pour bénéficier d'une aide du dispositif TREMLIN opéré par l'ADEME.

ILS SONT Incroyables mais verts !

Le projet

Grâce au soutien apporté par le dispositif TREMPLIN du plan France Relance la carrosserie CARFAR peut réaliser 3 nouveaux investissements :

- le remplacement de tous les luminaires de son bâtiment de production par des luminaires à modules LED ;
- l'achat d'un véhicule utilitaire électrique en remplacement d'un véhicule thermique (fourgonnette) ;
- l'acquisition d'une presse pour réduire les déchets plastiques.

26 éclairages halogènes seront ainsi remplacés par des LED, et le véhicule utilitaire actuel sera remplacé par un véhicule similaire mais à moteur électrique.

L'installation de la presse limitera les rotations de bennes plastique dédiées à la collecte des déchets plastique qui proviennent essentiellement de l'emballage des matières premières. Cela diminuera le flux de camions et les émissions de gaz à effet de serre correspondant.



© Carfar

Nicolas Renaut

Responsable Achats

« CARFAR s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche d'économie circulaire qui concerne notamment la réduction et la prévention de nos déchets, ainsi que la mise en place d'achats responsables. Le plan France Relance est un excellent outil pour poursuivre nos investissements et apporter de la durabilité de manière transversale ».



Les dates

Lancement du projet : **2021**

Réalisation du projet : **2022**



Le coût

Budget global : **39 570 €**



Le financement

Aide de l'ADEME : 33% du budget global soit **13 300 €**



Les objectifs

- **50%** de volumes de déchets plastiques en moins
- **30%** de réduction des consommations électriques liées à l'éclairage
- **400** litres de gazole évités



© Carfar